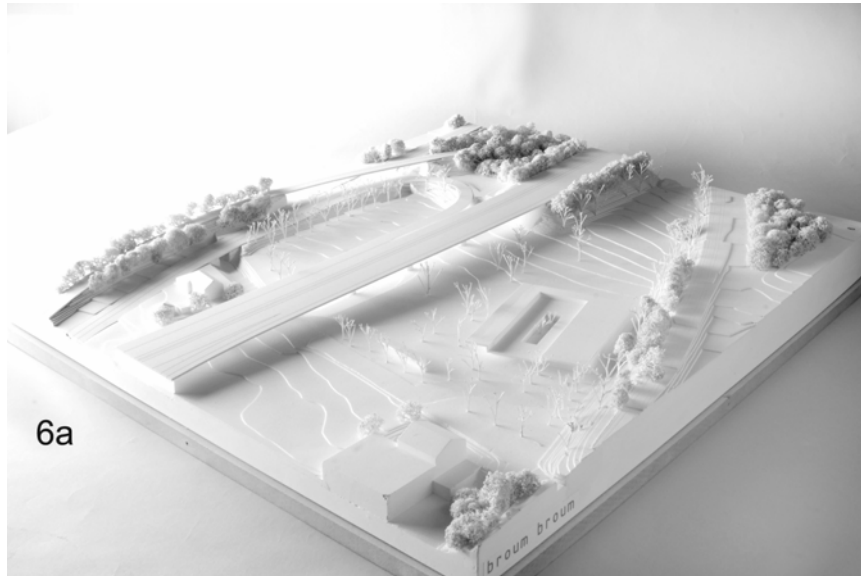


PROJET N° 6
2ème rang
Auteurs

BROUM BROUM
Fr. 22'000.-

Anako'Architecture, Grimisuat – Alexandre Rey, Ayent
Editech SA, Ayent



Le projet est implanté parallèlement à la voie des chemins de fer et organise le site avec la volonté d'un aménagement paysager, réussissant un certain tour de force en réduisant les surfaces en dur à leur maximum. Cette intention première reconnue et appréciée est cependant contredite pas le découpage aléatoire de l'air de stationnement (notamment pour la place des 12 camions), par l'imprécision des places de parcs des poids lourds par rapport au viaduc, par le dessin des étangs d'infiltration et par le manque de réflexion quand au type de végétation à introduire sur le site. (doit-elle reprendre celle environnante au risque de se perdre ou être plus créative en contraste, dans le lien ?).

L'organisation générale des locaux est appropriée avec les espaces de circulation véhicules au nord et au sud et au centre les bureaux s'organisant autour du patio; il entre toutefois en contradiction avec le traitement des aménagements extérieurs. L'introduction d'un patio pour lutter contre les nuisances sonores engendrées par la circulation sur le site est très intéressante. Il offre une qualité de vie indéniable pour les utilisateurs, tant du point de vue sonore que visuel (les échappées sur les montagnes sont aussi un vrai atout). De manière générale, les flux sont correctement organisés. Une possibilité d'accès supplémentaire parallèle au module n°1 serait nécessaire afin d'éviter toute obstruction du contrôle des modules 2 et 3 en cas d'occupation de ce dernier. Le module 3 ne dessert pas le contrôle régional des véhicules; la liaison via la cafétéria est insuffisante. Cependant, il serait possible d'imaginer son déplacement et son intégration dans la halle des contrôles via une réorganisation des services et un agrandissement du volume construit.

L'expression architecturale du bâtiment est bien maîtrisée et adaptée au programme particulier de ce projet; par contre les aménagements extérieurs sont compliqués et peu en adéquation avec la problématique proposée. Les principes constructifs mis en place sont en adéquation avec le projet proposé, tant par le choix des matériaux que pour l'expression du volume construit, à l'exception du porte-à-faux de 10 m sur les modules extérieurs du CCTL dont la mise en œuvre est très difficile dans la configuration proposée. Le volume construit est inférieur à la moyenne des projets, toutefois le volume très découpé et les principes choisis pour les aménagements laissent entrevoir un coût de construction et d'exploitation légèrement en dessous de la moyenne des projets rendus.

Pour conclure, le jury apprécie la finesse de cette proposition qui apporte une réponse précise à la thématique du concours pour le bâtiment, il regrette que cette précision n'ait pas trouvé leur pendant au niveau de l'aménagement général du site.